

CER Excel – Saint-Brice



CER RÉSEAU

L'association des **Centres d'Education Routière**, forte de plus de **550** enseignes réparties sur l'ensemble du territoire français, est un réseau d'écoles de conduite, créé en **1983** et regroupant des professionnels dont le premier métier est de **former des futurs conducteurs**.

L'objectif principal de CER réseau est de participer activement à l'amélioration de la **sécurité routière** de l'ensemble des usagers de la route, quels que soient leur âge et la nature de leur activité. Les adhérents au réseau des CER sont des **chefs d'entreprise indépendants** qui ont fait le choix de se retrouver sous une même bannière.



CER RÉSEAU

21
FORMATIONS



200 000
ÉLÈVES / AN



550
CENTRES



450
MOTOS



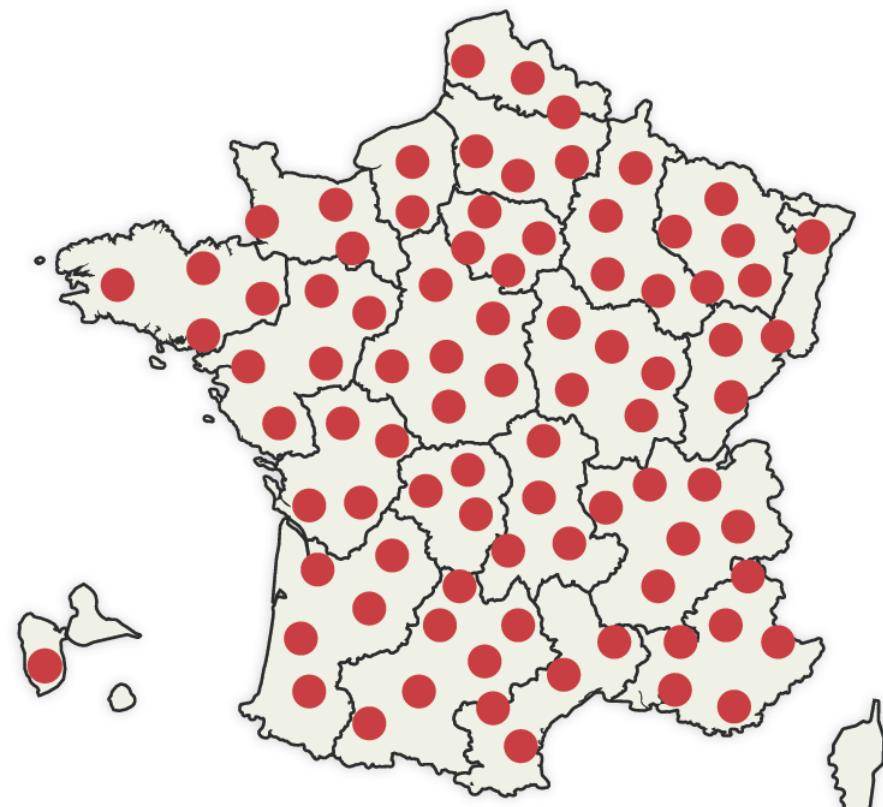
2 000
VOITURES NEUVES



2 500
PROFESSIONNELS



60
POIDS LOURDS



L'ÉQUIPE DU CER EXCEL

CHARGÉ(E) DES RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES

Fatouma FOFANA
et
Zahir HEMANA



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Ferhat ICHALLALENE



REFERENT(E) HANDICAP

Ferhat ICHALLALENE



REFERENT(E) ENTREPRISE

Ferhat ICHALLALENE



NOS ENSEIGNANTS

Tassadit TOUBA
N° A1709500520
Formations dispensées
- Code
- Auto



Zahir HEMANA
N° A0609500460
Formations dispensées
- Code Accéléré
- Auto



ENJOY
DRIVING

*LE PLAISIR DE CONDUIRE

Ferhat ICHALLALENE
N° A0909300820
Formations dispensées
- Code
- Moto / Auto



Mohammed GOBA
N° A2509500360
Formations dispensées
- Code
- Auto



Kamel BOURABA
N° A0509301130
Formations dispensées
- Code
- Auto



Ghyslain DELIUCATO
N° A2509500660
Formations dispensées
- Code
- Auto



INFOS PRATIQUES FORMATIONS 2 & 3 ROUES

>> Formations dispensées



PERMIS AM



PERMIS A1



PERMIS A2



PERMIS A



Notre école de conduite dispose d'une **piste** située à Epinay sur seine

Elle se situe à 9.2 km (soit **28** min de l'école de conduite)

Le point de **RDV se fait toujours à la piste**

La piste est ouverte de **8h00 à 18h00 du Lundi au Samedi** (en fonction des disponibilités de l'enseignant)

Engagé dans une démarche qualité, le **CER Excel** met à votre disposition un enseignant expert pour un groupe de **4** élèves maximum lors des **cours de maniabilité sur plateau**, et un groupe **3** élèves maximum lors des **cours de circulation**.

TRAJET EN VOITURE



LIEUX ITINÉRAIRES

HÔTELS RESTOS, BARS LOISIRS COMMERCES BEAUTÉ, SANTÉ MODE SERVICES PRATIQUE

De : 5 Place de la Gare, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt
Vers : 9 Avenue Joffre, 93800 Épinay-sur-Seine

Départ maintenant Mes options

28 min 36 min 22 min 35 min 35 min --

LE PLUS RAPIDE ET PLUS COURT

9,2 km > Rue de Verdun
Carburant : 0,82 €

Actuellement 4 min de retard trafic

DÉTAILS ET PARCOURS

Prix basé sur une voiture de taille moyenne - B7 (Gazole)

Station SEAT MOVE

Avec SEAT MOVE, stationnez et rechargez gratuitement vélo ou trottinette, à l'abri, en sécurité ! [Vite, je réserve ma place !](#)

Sur ma route



Première Classe



Hôtels



B&B Hôtels



Stations-services



Supermarchés

On y va autrement ? ☁

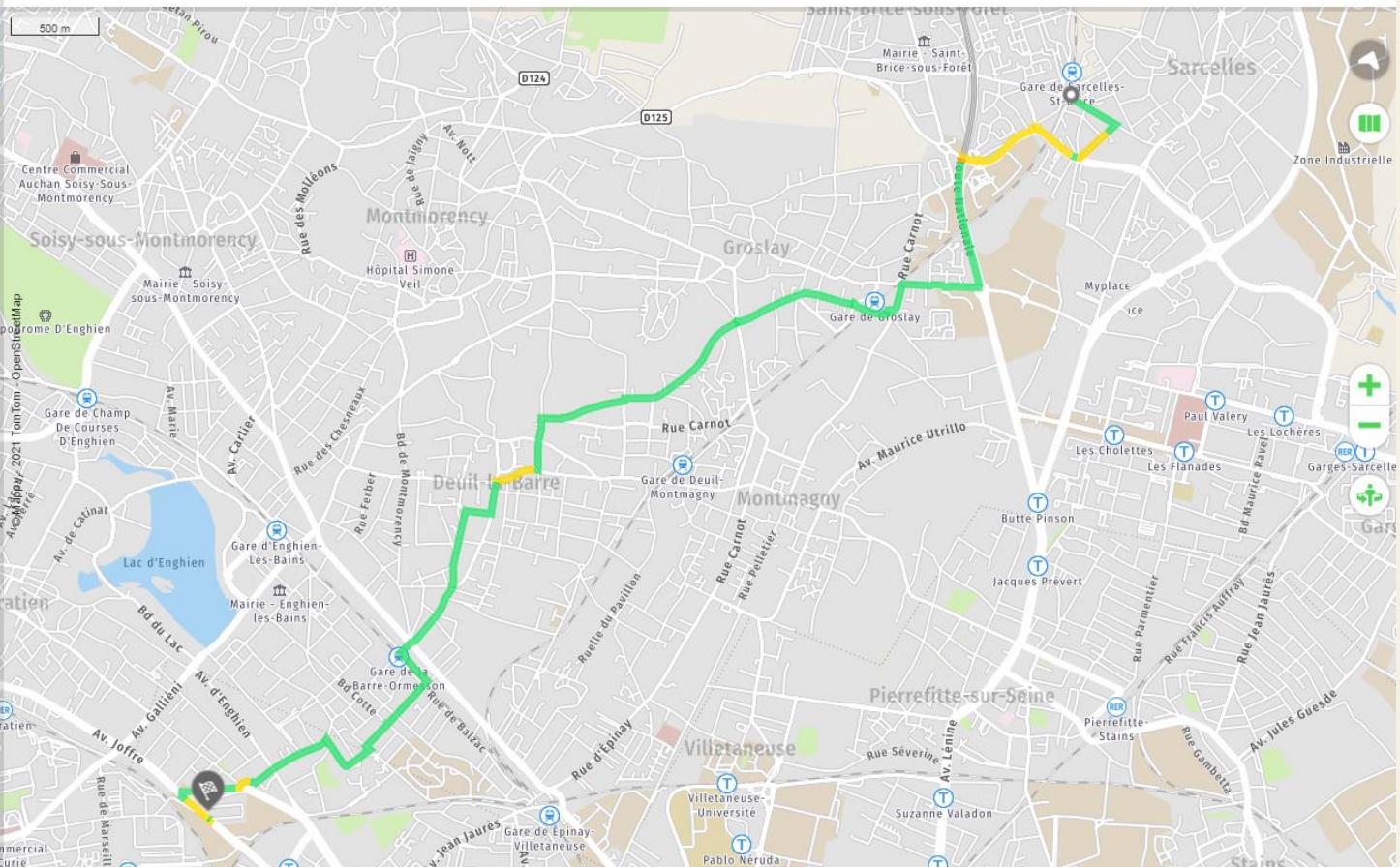
TRANSPORTS EN COMMUN

5 itinéraires

36 min >

MOTO

22 min <



TRAJET EN TRANSPORT



LIEUX ITINÉRAIRES

HÔTELS RESTOS, BARS LOISIRS COMMERCES BEAUTÉ, SANTÉ MODE SERVICES PRATIQUE

De : 5 Place de la Gare, 95350 Saint-Brice-sous-Forêt
 Vers : 9 Avenue Joffre, 93800 Épinay-sur-Seine

Départ maintenant Mes options

28 min 36 min 22 min 35 min 35 min --

12 MIN > H > TRAM T11 > 7 MIN 36 min >
 Trafic normal
 Station Sarcelles - Saint-Brice à 1,0 km

DÉTAILS ET PARCOURS

12 MIN > H > BUS 37 > 7 MIN 50 min >
 Trafic normal

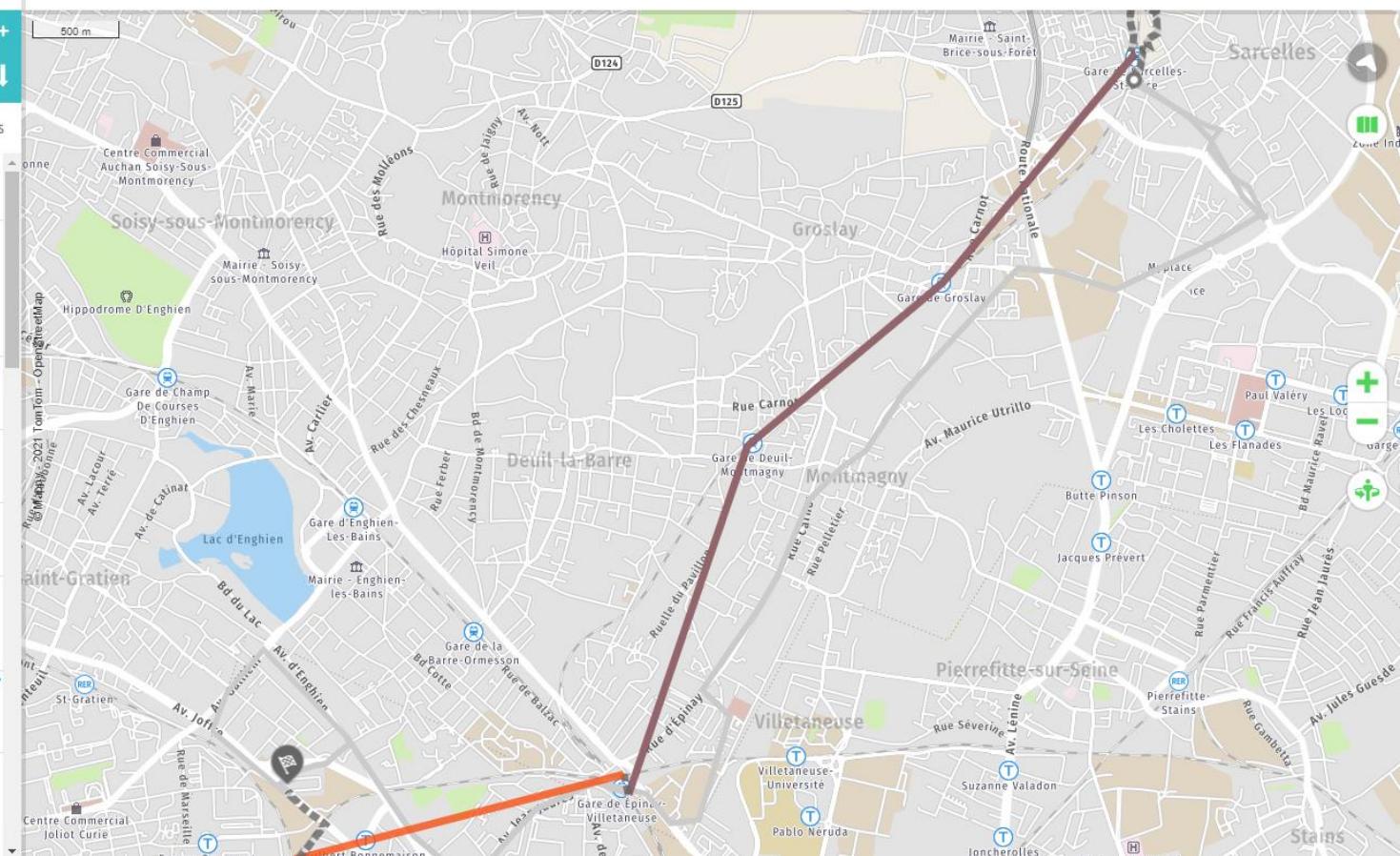
1 MIN > 133 > BUS 37 > 7 MIN 45 min >
 Trafic normal

16 MIN > BUS 37 > 7 MIN 51 min >
 Trafic normal

1 MIN > 133 > BUS 37 > 254 > 261 > 1 MIN >
 Trafic normal

Station SEAT MOVE

Avec SEAT MOve, stationnez et rechargez gratuitement vélo ou trottinette, à l'abri, en sécurité ! [Vite, je réserve ma place !](#)



LES ENJEUX DES FORMATIONS AUX PERMIS DE CONDUIRE



ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du **plaisir de conduire**, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

>> ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS QUELQUE SOIT LE VÉHICULE UTILISÉ.

L'objectif principal des écoles de conduite du réseau CER est **d'amener tout élève vers la réussite**, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir**.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au sérieux et avec assiduité.

Comment sont évalués vos progrès ?

A l'aide de **grilles de progression** permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos **savoirs comportementaux, techniques et environnementaux** au fil de votre apprentissage.

Des **évaluations** tout au long de votre parcours vous permettront également de **mesurer vos progrès** et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque **l'ensemble des compétences requises seront validées et qu'examen blanc sera effectué**.





L'épreuve théorique (ou "code") est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Quelle que soit la catégorie de permis visée, cette épreuve est obligatoire.

Déroulement

L'épreuve du Code de la route a été privatisée. Désormais, l'épreuve ne se passe plus en Préfecture avec un inspecteur mais chez l'un des opérateurs privés qui ont l'agrément pour faire passer l'examen. L'examen coûte 30€, dure environ 30 minutes, avec 40 questions dont 4 vidéos, L'épreuve se passe sur tablette ou ordinateur individuel.

Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un numéro NEPH valide, qui vous est fourni lors de l'enregistrement de votre dossier sur l'ANTS.

Obtention du "code"

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

CRITÈRES D'ÉVALUATION

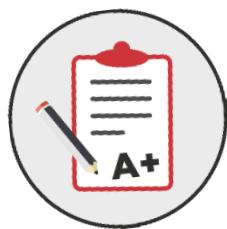
Validité

La réussite au "code" est valable pendant cinq ans.

Des règles à connaître tout au long de la vie

La connaissance des règles de sécurité est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi celle des autres usagers de la route. Le Code de la route doit être connu non seulement pour l'examen mais également être retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est l'assurance d'une meilleur sécurité pour tous sur les routes.

La routine de la conduite, le temps écoulé depuis la formation au permis, mais également des modifications du Code de la route peuvent contribuer à oublier ou méconnaître certaines règles. Chacun est encouragé à se former tout au long de sa vie pour rester un conducteur exemplaire.



L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : **l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.**

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités. L'épreuve dure 32 minutes.

Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité**, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un **inventaire des points positifs et des points négatifs** restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une **grille d'évaluation**.

Votre école de conduite vous accompagne à l'examen et l'enseignant de la conduite est présent à l'arrière du véhicule.

TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

CRITÈRES D'ÉVALUATION



- Réaliser un parcours empruntant des **voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier**.
- **Suivre un itinéraire** ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de **manière autonome**, pendant une durée globale d'environ cinq minutes.
- Réaliser **2 manœuvres**.
- Procéder à la **vérification d'un élément technique** à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une **question en lien avec la sécurité routière** et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours.
- Appliquer les **règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs.
- Adapter votre conduite dans un souci **d'économie de carburant** et de **limitation de rejet de gaz à effet de serre**.
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.



L'examen pratique comprend deux phases :

Une épreuve hors circulation de 10 minutes qui comprend une vérification du véhicule, un test de maniabilité (maîtrise de la moto sans l'aide du moteur, à allure lente et à allure normale)

Une épreuve en circulation de 40 minutes, si la première épreuve s'est conclue positivement, qui explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité

TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS A2

ISSUE DES EPREUVES

À l'issue des épreuves, l'examinateur délivre un certificat d'examen du permis de conduire. Si le résultat est favorable, le certificat d'examen vaut titre de conduite pendant 4 mois, en attendant la délivrance du permis de conduire définitif.

Il permet au conducteur de conduire seulement sur le territoire national.



Source:
www.securite-routiere.gouv.fr



POST-PERMIS CONDUCTEURS NOVICES

LE PROGRAMME

La matinée: Questionnaire d'autoévaluation et perception des risques. **L'objectif de la matinée vise à améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes.**

L'après-midi: la mobilité sous divers aspects. **Le but de cette session : rendre tout déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.**

La formation fini par un bilan au cours duquel l'élève s'engage oralement à adopter une conduite responsable.

L'AVANTAGE?

La réduction de la période probatoire :

- Tous vos points en 2 ans au lieu de 3 après une formation traditionnelle
- 12 points en 1 an et demi au lieu de 2 en AAC

LES CONDITIONS

- Avoir **obtenu le permis AUTO ou MOTO depuis 6 à 12 mois**
- le conducteur ne doit avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points
- attestation de suivi de cette **formation complémentaire**
- Cette **formation** est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner
- Durée de la formation: 7 heures
- Effectif de la formation: 6 à 12 personnes



PASSERELLE BOITE AUTO VERS BOÎTE MANUELLE



LE PROGRAMME

Séquence 1 : durée de 2 heures.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Séquence 2 : durée de 5 heures.

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

LES CONDITIONS

- Avoir obtenu le permis AUTO en boîte auto
- le conducteur ne doit avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points
- attestation de suivi de cette formation complémentaire
- Cette formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner
- Durée de la formation: 7 heures
- Effectif de la formation: individuel
- Formation 100% pratique dont 1 heure de simulateur maximum
- Pour pouvoir conduire un véhicule à boîte manuel après la formation, il faut préalablement avoir mise à jour et être en possession du titre définitif de conduite correspondant

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite

TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

Durée :
45 min

LES OBJECTIFS

L'évaluation de départ permet d'**estimer** le **nombre d'heures** dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire **A2 ou B** dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée

LE MOYEN UTILISÉ



ORDINATEUR

Évaluation **cognitive** effectuée à l'aide d'un logiciel

LES COMPÉTENCES EVALUÉES

- vos **prérequis** en matière de **connaissances des règles du code de la route** et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- vos compétences **psychomotrices** ;
- vos **motivations**.

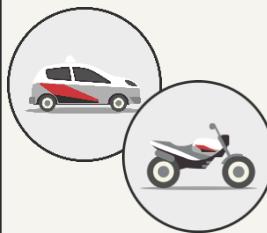
TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

Durée :
1h00

LES OBJECTIFS

L'évaluation de départ permet d'**estimer** le **nombre d'heures** dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée

LE MOYEN UTILISÉ



VÉHICULE

Évaluation réalisée avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière
Evaluation en **situation réelle pendant laquelle** une grille d'évaluation est utilisée

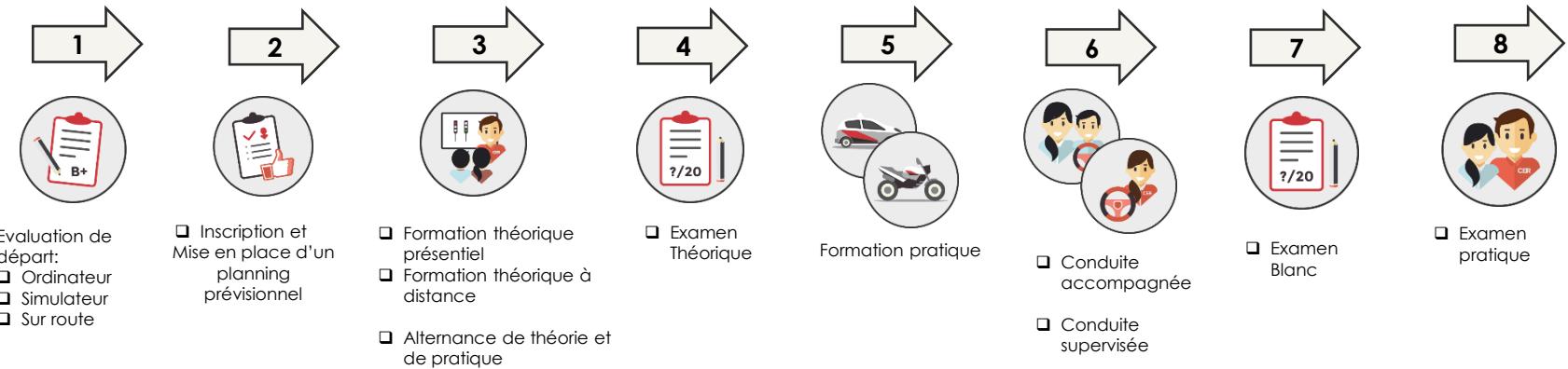
LES COMPÉTENCES EVALUÉES

- vos **prérequis** en matière de **connaissances des règles du code de la route** et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- vos **compétences psychomotrices** ;
- vos **motivations**.

PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISE

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

Nom :
 Prénom :
 Type de permis



COURS RECOMMANDÉS

PARCOURS THÉORIQUE	PARCOURS PRATIQUE
La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » peut être suivie à votre rythme, soit : <ul style="list-style-type: none"> - dans l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant - via Internet (code en ligne CER) 	Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à circuler : <ul style="list-style-type: none"> - en ville - en rase campagne - sur autoroute - par temps dégradé le cas échéant (pluie, brouillard, neige...) - de nuit

Votre présence est fortement recommandée pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

THÈMES :

- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités
- Alcool et stupéfiants
- Défaut de port de la ceinture de sécurité
- Les règles de circulation
- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public
- Vitesse
- Distracteurs
- Spécificité du groupe lourd
- Spécificité du 2 roues



POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

1/ Se former dans la durée

Formation accessible **à partir de 15 ans** avec un passage d'examen **dès 17 ans !**

PHASE 1 : FORMATION INITIALE

Une **évaluation** préalable
Une **formation théorique**
Un **examen théorique**
Une **formation pratique** (20h de cours minimum)

PHASE 2 : CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Un **rendez-vous préalable** d'une durée minimum de 2h
Une phase de conduite d'un an minimum sur au moins **3000 km**, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs
Deux rendez-vous pédagogiques de 3h au cours de la phase de conduite

2/ Augmenter ses chances de réussite

74% de taux de réussite contre 55% pour la filière B traditionnelle
La conduite accompagnée garantie une **meilleure sécurité**





POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

3/ Les avantages

ASSURANCE

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance

- Surprime de la 1^{ère} année diminuée de 50%
- Suppression de la surprime la 2^{ème} année si l'élève n'a occasionné aucun accident

PERMIS PROBATOIRE

Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

MOINS D'ACCIDENT

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

- être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
- obtenir l'accord de l'assureur
- ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
- être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

DOCUMENTS À PRÉSENTER LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER

- le formulaire de demande de permis « 02 » ou sa copie
- le livret d'apprentissage AAC
- le disque « Conduite Accompagnée » apposé à l'arrière du véhicule
- le permis de conduire de l'accompagnateur

**BON À
SAVOIR**





APPRENDRE GRÂCE À LA CONDUITE SUPERVISÉE

QU'EST-CE QUE LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

La conduite supervisée permet d'acquérir **plus d'expériences pratiques** en complétant sa formation initiale par une phase de conduite accompagnée.

>> C'est au terme de la formation initiale **20h de conduite minimum (13h en boîte automatique)** avec l'enseignant, que la Conduite Supervisée peut réellement commencer !

Elle débute par un **rendez-vous préalable** en présence de **l'enseignant et du futur accompagnateur**, au moment où l'enseignant estime que l'élève est **prêt à conduire** avec son accompagnateur. L'enseignant dispense alors ses conseils aux deux parties pour bien commencer la période de conduite accompagnée.

LES AVANTAGES DE LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

- Acquérir plus d'expériences de conduite & approfondir ses acquis
- Augmenter ses chances de réussite lors de l'examen pratique





APPRENDRE GRÂCE À LA CONDUITE SUPERVISÉE

LES CONDITIONS ?

- Avoir **18 ans ou plus**
- Obtenir **l'accord de l'assureur du véhicule**
- Avoir un **examen théorique** général (ETG) valide
- Avoir suivi une **formation pratique** avec un enseignant expert de l'école de conduite (**20 heures minimum ou 13h en boîte auto**)
- Bénéficier d'une **évaluation favorable** de la part de son enseignant de la conduite ou après validation par inspecteur du permis de conduire lors de l'examen pratique.

QUAND CHOISIR LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

- >> Au moment de votre **inscription**
- >> **Suite à un échec** lors de votre examen pratique

CONDITIONS POUR L'ACCOMPAGNATEUR

- Être titulaire du **permis B depuis au moins 5 ans** (sans interruption)
- Obtenir **l'accord de son assureur**
- **Figurer dans le contrat** signé avec l'école de conduite

A NOTER

Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Comme pour le permis B classique, la **période probatoire est de 3 ans** (6 points à l'obtention du permis et 12 points au bout de 3 ans sans infraction)

L'élève ne bénéficie pas nécessairement de tarifs préférentiels en souscrivant son assurance « jeune conducteur »



Financement CPF

Qu'est-ce que le CPF

Tous les salariés âgés de 16 ans et plus disposent d'un Compte Personnel de Formation. Ce compte est crédité chaque année afin de permettre à son détenteur de suivre des formations financées par celui-ci.

Votre CPF vous offre la possibilité de financer votre permis de conduire dans la limite du plafond disponible.

Ce financement concerne les catégories A1, A2, B, B1, BE, B78, C1, C, D1, D, C1E, CE, D1E, DE sous certaines conditions.

Le positionnement

En cas de financement CPF, nous étudierons ensemble à travers un court questionnaire votre projet professionnel, vos motivations, votre expérience passée et éventuellement les compétences déjà acquises en lien avec le permis visé.

CER EXCEL

5 place de la gare 05350 Saint-Brice sous Forêt



HORAIRES DES **COURS DE CODE ***



HORAIRES DES **TESTS DE CODE**



HORAIRES DES **COURS DE CONDUITE**

MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
LUN.		LUN.	14h30 – 19h30	LUN.	08h00 – 12h00 13h00 – 20h00
MAR.	18h30 – 19h30	MAR.	10h00 – 12h00 14h30 – 18h30	MAR.	08h00 – 12h00 13h00 – 20h00
MER.		MER.	10h00 – 12h00 14h30 – 19h30	MER.	08h00 – 12h00 13h00 – 20h00
JEU.	18h30 – 19h30	JEU.	10h00 – 12h00 14h30 – 18h30	JEU.	08h00 – 12h00 13h00 – 20h00
VEN.		VEN.	10h00 – 12h00 14h30 – 19h30	VEN.	08h00 – 12h00 13h00 – 20h00
SAM.		SAM.	10h00 – 13h00	SAM.	08h00 – 14h00

*Les cours de code sont dispensés par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Nous pouvons vous remettre, sur simple demande, les éléments suivants :

- Une copie du règlement intérieur
- Le bilan annuel de nos résultats & taux de réussite par formation
- Le nombre moyen d'heures de formation correspondant aux taux de réussite en première et en deuxième présentation.
- Une synthèse des résultats des questionnaires de satisfaction
- Liste des prestations adaptées au public en situation de handicap que nous proposons ainsi que leurs modalités d'accueil, ou à défaut, liste d'auto-écoles spécialisées qui seront en mesure de vous accueillir.

Toute réclamation, fera l'objet d'une notification écrite à CER envoyée avec accusé de réception. Une réponse est apportée dans un délai de 7 jours ouvrés.



GARANTIES FINANCIÈRES



CONTACT

CER EXCEL

5 Place de la Gare
95350 SAINT-BRICE SOUS FORET

www.cer-excel.com

cer.excel@gmail.com

01.39.90.41.02

Pour tout renseignement, notre agence vous accueille: ...

N° D'AGRÉMENT : **E1509500160**

